

Description phonologique d'un patois hervien

par JEAN LECHANTEUR

1.1. En face des études phonétiques, fortes d'une longue tradition et du prestige que leur ont valu des travaux nombreux, importants, synthétiques (au premier rang desquels il faut citer le tome 1 de l'*A.L.W.*), les recherches phonologiques portant sur nos patois font encore figure de parents pauvres. Je ne connais pour toute la Wallonie que trois descriptions phonologiques : celle du parler d'Oreye [W 13] par L. Warnant dans *La Constitution phonique du mot wallon*, 1956, pp. 109-125 ; celle du parler de Charleroi par W. Bal dans *Caroloregium Valde Concelebratur*, 1966, pp. 221-6 ; et tout récemment, en 1972, celle de Spontin [D 12] par Luc Van Kerchove dans son mémoire de licence en philologie romane, à la K.U.L., *Système verbal du parler de Spontin*, pp. 1-25.

1.2. Tout isolés qu'ils soient, et limités dans leur objectif — simple établissement du système sans étude du rendement des phonèmes —, ces exemples démontrent bien pourtant l'intérêt de ce type de description qui s'appuie sur des critères linguistiques fermes et sûrs. Tous ceux qui ont fait des enquêtes dialectologiques connaissent les limites de la notation impressionniste, ses imperfections,

(*) Je remercie vivement MM. Louis REMACLE et Philippe MUNOT, qui ont accepté de lire le manuscrit et qui m'ont suggéré plusieurs améliorations.

ses dangers, et savent que sa prétendue fidélité est relative et superficielle. Mais c'est là un point sur lequel je ne vais pas m'attarder ici.

En éliminant au maximum la subjectivité de l'enquêteur par une procédure d'oppositions binaires toujours et partout identique, la démarche phonologique a encore cet avantage de fournir des résultats vraiment *comparables* — sinon plus objectifs, du moins plus réguliers que ceux obtenus par la démarche phonétique. Le recours à une procédure simple et invariable — la commutation — sert de fondement à la détermination des phonèmes, mais aussi (ce qui manque à la description phonétique) de contrôle. Par ce moyen, des auditions divergentes au départ ont chance de se rejoindre en une appréciation identique.

1.3. En plus de ces raisons, la nature même de notre champ d'étude — objet privilégié pour une « phonologie géographique » encore à mettre sur pied — fait souhaiter vivement que se multiplient les descriptions phonologiques de nos patois (1). Les régions les plus intéressantes, méritant la priorité, pourraient être déterminées facilement par un examen attentif de l'*A.L.W.* Un échantillonnage de points suffisamment dense et équilibré permettrait d'aborder la segmentation de la Belgique Romane sous un angle nouveau. Il serait très instructif de comparer les résultats obtenus de la sorte, par des comparaisons entre des systèmes donnés complets, avec ceux de la méthode traditionnelle, à partir d'évolutions phonétiques particulières choisies pour leur caractère frappant. L'avantage, du moins apparent, de cette façon de procéder serait de

(1) On pourrait inviter les étudiants qui font un mémoire de licence de dialectologie à remplacer l'introduction traditionnelle sur les traits phonétiques particuliers du parler qu'ils étudient par un tableau bref mais complet du système phonologique.

tenir compte, sur un plan limité, de tous les éléments, — aussi bien des ressemblances que des dissemblances —, et ainsi peut-être de marquer de manière plus nette les transitions entre les patois. Pour arriver à une plus grande précision, il faudrait évidemment tenir compte du rendement fonctionnel des phonèmes dans chaque système, mais il est utopique d'espérer la prolifération de travaux de ce type, beaucoup trop longs et trop complexes. Par ailleurs, la description que je présente ici montre, me semble-t-il, qu'il ne faut pas s'exagérer l'importance des divergences entre deux systèmes phonologiques pour mesurer les différences réelles entre deux parlers ou pour juger des possibilités d'intercompréhension : le système vocalique hervien diffère très sensiblement du système liégeois, plus même que le namurois du liégeois, alors que les deux parlers sont extrêmement proches et que la communication de l'un à l'autre ne pose, pour ainsi dire, aucun problème. Si l'élément lexical joue dans ce domaine un grand rôle, et aussi des éléments extra-linguistiques (relations humaines), il semble bien que sur le plan phonique, ce soient plutôt les divergences d'évolution retenues par les études traditionnelles qui sont primordiales. De l'autre côté, deux systèmes phonologiques pourraient être absolument identiques, et les langues auxquelles ils appartiennent, même apparentées, rester totalement étrangères l'une à l'autre.

Si l'on ne doit pas attendre une révolution de la « phonologie géographique », il n'en reste pas moins que l'expérience mériterait d'être tentée. C'est une petite pierre, la quatrième, à ce vaste projet qu'apporte la présente contribution.

2. Le système décrit est celui de ma mère, née à Herve en 1910, fixée à Labouxhe, hameau périphérique de Mélen, à deux kms de Herve, dès l'âge de trois, quatre ans. Bien

que ce système soit très probablement celui de la majeure partie de la région hervienne, le parler de ma mère diffère à la fois de celui de Herve, notamment par l'intonation, et de celui du centre de Mélen, par une plus grande fréquence de traits verviétois (voy. caduque *u*; *â*, *a* corresp. au liég. *ô*, *ò* ...).

Ce système paraît s'être fixé récemment dans sa forme actuelle; une particularité importante marque le vocalisme du système antérieur tel qu'il existe encore chez quelques personnes plus âgées.

3. Système consonantique. — L'originalité du hervien se situe au niveau des phonèmes vocaliques. Le système consonantique présente en général, on le sait, une grande stabilité. Celui de Mélen est exactement le même que celui d'Oreye; c'est sans doute celui de tout le liégeois au sens large, et il ne diffère guère, en outre, de celui de parlers plus éloignés (Spontin ou Charleroi).

J'aurais pu me contenter de renvoyer pour cette partie à Warnant, *o.c.*, pp. 110-8; mais j'ai cru bon de présenter des listes d'oppositions assez abondantes, de manière à donner une vue un peu plus détaillée du patois décrit, et dans le but de faciliter la tâche de ceux qui souhaiteraient établir d'autres systèmes apparentés, en leur suggérant des oppositions possibles (1).

3.1. Le phonème p.

a) p / b :

pé 'pis' / *bé* 'bien'; *pè* 'peau' / *bè* 'beau'; *pó* 'peu'; *point* / *bó* 'bon'; *pò* 'pot' / *bò* 'panier pour le transport

(1) Chaque phonème s'oppose à tous les autres. En pratique, dans les listes qui suivent, on ne retient que les oppositions avec les phonèmes les plus proches par le point et le mode d'articulation, estimant qu'elles entraînent l'identité du phonème en cause par rapport aux phonèmes plus éloignés.

des coqs chanteurs'; *pü* 'plus' / *bü* 'bu'; *pé* 'pois' / *bé* '(il) boit'; *pa* 'pain' / *ba* 'banc'; *pi:r* 'pierre' / *bi:r* 'bière'; *pu:t* 'poudre' / *bu:t* 'mensonge'; *pér* 'poire' / *bér* 'boire'; *pòč* 'poche' / *bòč* 'tronc'; *pò:p* 'pape' / *bò:p* 'barbe'; *pò:r* 'part' / *bò:r* 'barre'; *pač* 'valet (jeu de cartes)' / *bač* 'bac'; *pa:s* 'panse' / *ba:s* 'berceau'; — *plé* 'pli' / *blé* 'bleu'; *pló* 'plomb' / *bló* 'blond'; *pwè* 'poids' / *bwè* 'bois'; *pwèt* 'porte' / *bwèt* 'boîte'; *prèn* 'prune' / *brèn* 'brune'; *pla* 'plan' / *bla* 'blanc' — *pi:lé* 'piailler (pour quémänder)' / *bi:lé* 'crevasser'; *fé parèt* 'faire paraître' / *fé barèt* 'faire l'école buissonnière'; *pasé* 'passer' / *basé* 'bassin'; *prèsé* 'presser' / *brèsé* 'brasser'; — *apri* 'appris' / *abri* 'abri'.

b) p / m :

pi 'pied' / *mi* 'mieux'; *pé* 'pois' / *mé* 'mois'; *póf* 'pauvre' / *móf* 'mauve'; *pès* 'morceau' / *mès* 'messe'; *nèfle*; *pè* 'peau' / *mè* 'maie'; *pò* 'pot' / *mò* 'mot'; *pòs* 'poste' / *mòs* 'moule'; *pò* 'pieu' / *mò* 'mal'; *pò:s* 'pâte' / *mò:s* 'mars'; *pan* 'tuile' / *man* 'brouillard'; *pat* 'patte' / *mat* 'humide'; — *palèt* 'palette' / *malèt* 'mallette'; — *kòpèt* 'sommets' / *kòmèt* 'commettre'; — *sòp* 'soupe' / *sòm* 'somme'; *ò:p* 'arbre' / *ò:m* 'âme'.

c) p / f :

pi 'pied' / *fi* '(ils) faisaient'; *pi:r* 'pierre' / *fi:r* 'fier'; *pé* 'pis' / *fé* 'faire; fin'; *pé* 'pois' / *fé* 'feu'; *pó* 'peu'; *point* / *fó* 'fond'; *pót* 'pointe' / *fót* 'fondre'; *pès* 'pièce, morceau' / *fès* 'fesse'; *pòč* 'poche' / *fòč* 'fourche'; *pò* 'pieu' / *fò* 'faux'; *pò:s* 'pâte' / *fò:s* 'fausse'; *pèt* 'pendre' / *fèt* 'fendre'; — *pwè* 'poids' / *fwè* 'foi'; *plè:r* 'plaire' / *flè:r* '(il) pue'; *pyer* 'Pierre' / *fyer* 'fer'; *plat* 'plate' / *flat* 'bouse'; *plé* 'plein' / *flé* 'silex'; — *pép* 'peuple' / *péf* 'poivre'.

3.2. Le phonème b.

a) b / p : voir 3.1.a.

b) b / m :

bu:s 'bourse' / *mu:s* 'Meuse' ; *bu:t* 'mensonge' / *mu:t* 'traire' ; *bu:r* 'beurre' / *mu:r* (il) meurt' ; *bó* 'bon' / *mó* 'moins' ; *bè:* 'beau' / *mè:* 'maie' ; *bò* 'panier' / *mò* 'mot' ; *bak* '(il) déménage' / *mak* '(il) frappe' ; — *bwer* 'bord' / *mwer* 'mort' ; *bahi:* 'baisser' / *mahi:* 'mélanger' ; *bañi:* 'baigner' / *mañi:* 'manger' ; — *abi* 'habit' / *ami* 'ami'.

c) b / v :

bé 'bien' / *vé* 'vin ; vingt (devant cons.)' ; *bér* 'boire' / *vér* 'voir' ; *bèč* 'bec' / *vèč* 'verge' ; *bè:* 'beau' / *vè:* 'veau' ; *bač* 'bac' / *vač* 'vache' ; *ba:* 'banc' / *va:* 'van' ; — *bwè* 'bois' / *vwè* 'voix' ; — *abi* 'habit' / *avi* 'avis' ; *rabizé* 'raccourir' / *ravizé* 'ressembler'.

3.3. Le phonème f.

a) f / v :

fi: '(ils) faisaient' / *vi:* 'vieux' ; *fé* 'fin' / *vé* 'vin ; vingt (dev. cons.) ; (il) vient' ; *fé* 'feu' / *vé* '(il) voit' ; *fè* '(ils) font' / *vè* 'vers (prép.)' ; *fò:* 'faux' / *vò:* 'val' ; *fa* '(il) fit' / *va* '(il) va' ; *fè* 'faim' / *vè* 'vent' ; *fet* 'fendre' / *vet* 'vendre' ; — *fòlé* 'casser' / *vòlé* 'voler' ; *falér* 'falloir' / *valér* 'valoir' ; — *fwè* 'foi' / *vwè* 'voix' ; *fyer* 'fer' / *vyer* 'ver' ; — *èfòyi:* 'empifrer' / *èvòyi:* 'envoyer'.

b) f / p : voir 3.1.c.

c) f / t :

fé 'feu' / *té* 'toit' ; *fó* 'fond' / *tó* 'ton' (subst.) ; *fòs* 'fosse' / *tòs* 'toux' ; *fò:f* 'fable' / *tò:f* 'table' ; *fò:t* 'faute' / *tò:t* 'tartine' ; *fè* 'faim' / *tè* 'temps' ; *fet* 'fendre' / *tet* 'tendre

(aux oiseaux)' ; — *fris* 'frais' / *tris* 'triste' ; *frá* 'froid' / *trá* 'trois' ; *fwè* 'foi' / *twè* 'toi' ; *fwer* 'fort' / *twer* 'tort' ; — *grèfé* 'greffer' / *grèté* 'gratter' ; *fròté* 'frotter' / *tròté* 'trotter' ; *uf* 'porte' / *ut* 'outre' ; *póf* 'pauvre' / *pót* 'pointe (sorte de clou)' ; *kòf* 'coffre' / *kòt* 'jupe' ; *tò:f* 'table' / *tò:t* 'tartine'.

d) f / s :

fi 'fil' / *si* 'si (conj.)' ; *fè* '(ils) font' / *sè* 'ses' ; *fó* 'fond' / *só* 'sang' ; *fèn* 'fine' / *sèn* 'signe' ; *fam* 'femme' / *sam* 'écume' ; *fò:s* 'fausse' / *sò:s* 'sauce' ; — *fò:sé* 'fausser' / *sò:sé* 'saucer' ; — *kò:f* 'cave' / *kò:s* 'cause, propos' ; *léf* '(il) lave' / *lés* 'lis-tu' ; *li:f* '(il) lève' / *li:s* 'Lise' ; *kéf* 'cuivre' / *kès* 'coudre'.

3.4. Le phonème v.

a) v / f : voir 3.3.a.

b) v / b : voir 3.2.c.

c) v / d :

vé '(il) voit' / *dé* 'doigt' ; *vé* 'vin' / *dé* 'dé' ; *vè:* 'veau' / *dè:* 'da (interj.)' ; *vè* 'vent' / *dè* 'dent' ; *vò:* 'val' / *dò:* 'purin' ; *vèt* 'verte' / *dèt* 'dette' ; *vòs* 'votre' / *dòs* 'douze' ; *vòlér* 'vouloir' / *dòlér* 'douleur' ; — *rivé* 'river' / *ridé* 'glisser'.

d) v / z :

kòvé 'couver' / *kòzé* 'cousez'.

3.5. Le phonème t.

a) t / d :

té 'toit' / *dé* 'doigt' ; *tè* 'tes' / *dè* 'des' ; *tèt* 'tette' / *dèt* 'dette' ; *tòs* 'toux' / *dòs* 'douze' ; *tòn* '(il) tonne' / *dòn* '(il) donne' ; *tò:t* 'tartine' / *dò:t* 'date' ; *tè* 'temps' / *dè* 'dent' ; — *trá* 'trois' / *drá* 'droit' ; *trét* 'truite' / *drét* 'droite' ; *twer* 'tort' / *dwer* '(il) dort'.

b) t / n :
tèt 'tette' / *nèt* 'propre' ; *tò* 'tout' / *nò* 'nos ; nom' ; *tòs* 'toux' / *nòs* 'notre' ; *tah* 'poche' / *nah* 'endroit que l'on aime fréquenter' ; — *hité* 'foirer' / *hiné* 'lancer' ; — *pat* 'patte' / *pan* 'tuile' ; *bòt* 'botte' / *bòn* 'bonne' ; *tèt* 'tette' / *tèn* 'tine'.

c) t / f : voir 3.3.c.

d) t / s :

tèt 'tette' / *sèt* 'sept' ; *ter* 'terre' / *ser* 'serrure' ; *tòt* 'toute' / *sòt* 'sotte' ; *tòné* 'tonner' / *sòné* 'sonner' ; — *ròté* 'marcher' / *ròsé* 'rosser' ; *baté* 'battez' / *basé* 'bassin' ; *hu.té* 'écouter' / *hu.sé* 'gonfler' ; — *fò.t* 'faute' / *fò.s* 'fausse' ; *mòt* 'mite' / *mòs* 'moule' ; *pòs* 'poste' / *pòt* 'trou' ; *mèt* 'mettre' / *mès* 'messe'.

3.6. Le phonème d.

a) d / t : voir 3.5.a.

b) d / n :

dì '(il) dit' / *nì* 'nid' ; *du* 'deuil' / *nu* 'nouveau' ; *dèt* 'dette' / *nèt* 'propre' ; *dòs* 'douze' / *nòs* 'notre' ; — *òdér* 'odeur, parfum' / *òncér* 'honneur'.

c) d / v : voir 3.4.c.

d) d / z :

pyèrdé '(vous) perdez' / *pyèrzé* 'persil' ; *pèda* 'pédant' / *pèza* 'lourd' (1).

(1) Les couples paronymiques d/z sont rares : impossibles à la finale du fait de la neutralisation de la sonorité, inexistantes à l'initiale à cause de la rareté de z dans cette position. A l'inter-vocalique, la longueur des mots est un obstacle à l'obtention de couples paron. nombreux.

e) d / l : voir 3.20.b.

3.7. Le phonème s.

a) s / z :

sék 'cinq ; ceinture' / *zék* 'zinc' ; *sèl* 'selle' / *zèl* 'eux' ; — *kòsè* 'porcelet' / *kòzè* '(elles) cousent'.

b) s / š :

sis 'cette' / *šis* 'schiste' ; *sèk* 'cercle' / *šèk* 'chèque' ; *saté* 'satin' / *šaté* 'châtain' ; — *asi.r* 'acier' / *aši.r* 'asseoir' ; — *mès* 'messe' / *mèš* 'mèche'.

c) s / t : voir 3.5.d.

3.8. Le phonème z.

a) z / s : voir 3.7.a.

b) z / d : voir 3.6.d.

c) z / ž :

ròzé 'raser (les plats)' / *ròžé* 'Roger'.

3.9. Le phonème š.

a) š / s : voir 3.7.b.

b) š / ž :

ròšé 'rocher' / *ròžé* 'Roger'.

c) š / č :

šif 'chiffre' / *čif* 'joue' ; — *kaš* 'cage (de houillère)' / *kač* '(il) cache' ; *lòš* 'loge, casier' / *lòč* '(il) loge' ; *bòš* 'Boche' / *bòč* '(il) bouge' ; *bròš* 'broche' / *bròč* '(il) jaillit'.

d) š / ñ :

bròš 'broche' / *bròñ* '(il) boude'.

3.10. Le phonème ž.

a) ž / z : voir 3.8.c.

b) ž / š : voir 3.9.b.

c) ž / ě :

ža: 'Jean' / ěa: 'allons !'; žòli 'Joly' (n. de fam.) / ěòli 'tacheté (ex. veau)'.

Il est difficile de trouver des couples paronymiques avec ž : ce phonème, relativement récent en wallon, est d'un rendement très réduit, beaucoup plus réduit encore que la sourde correspondante š (voir 4.1.).

3.11. Le phonème č.

a) č / ě :

čót 'chaude' / ěót 'joindre'; čè 'chat' / ěè 'jet'; čès 'tête' / ěès 'geste'; čèn 'chanvre' / ěèn 'jaune'; čè:f 'cage d'osier' / ěè:f 'joue'; čò:s 'bas' / ěò:s '(il) parle'; ča: 'champ' / ěa: 'allons'; ča:p 'chambre' / ěa:p 'jambe'; čèyi: 'chaise' / ěèyi: 'noyer'.

b) č / t :

čè 'chat' / tè 'tes'; čèn 'chanvre' / tèn 'tine'; čer 'thier, côte' / ter 'terre'; čò:r 'char; chair, viande' / tò:r 'tard'; — rič 'riche' / rit '(il) glisse'; sèč 'sac; sec; (il) tire' / sèt 'sept'; tèč 'tache' / tèt 'tette'; bòč 'tronc; (il) bouge' / bòt 'botte'; bač 'bac' / bat 'Batte; battre'; pač 'valet (cartes)' / pat 'patte'; treč 'tranche' / tret 'trente'.

c) č / s :

či:r 'chier' / si:r 'ciel'; čé 'chien' / sé 'sel'; čó 'chaud' / só 'saoul'; čèč '(il) charge' / sèč '(il) tire'; čèn 'chanvre' / sèn 'signe'; čè:f 'cage d'osier' / sè:f 'sain d'esprit'; čò:s 'bas' / sò:s 'sauce'; čam 'jante' / sam 'écume'; — rič

'riche' / ris 'risque'; čèč '(il) charge' / čès '(il) chasse'; wèč 'orge' / wès 'guêpe'; pòč 'poche' / pòs 'poste'; fòč 'fourche' / fòs 'fosse'; pò:č 'page' / pò:s 'pâte'.

d) č / š : voir 3.9.c.

e) č / k :

čó 'chaud' / kó 'cou'; čót 'chaude' / kót 'contre'; čò:s 'bas' / kò:s 'cause, propos'; čò:f '(il) chauffe' / kò:f 'cave'; čòlér 'chaleur' / kòlér 'couleur'; — bòč 'tronc' / bòk 'bouche'.

3.12. Le phonème ě.

a) ě / č : voir 3.11.a.

b) ě / d :

ěá 'jeu' / dá 'doigt'; ěè 'jet' / dè 'des'; ěòt 'chou' / dòt 'doute'; ěe 'gens' / de 'dent'; ěüré 'jurer' / düré 'durer'.

c) ě / z :

ěón 'jeune' / zón 'zone'.

d) ě / ž : voir 3.10.c.

e) ě / g :

ěòt 'chou' / gòt 'goutte'; ěal '(il) gèle' / gal 'gale'.

3.13. Le phonème k.

a) k / g :

kòs '(il) coûte' / gòs 'goût'; kas 'casque' / gas 'festin'; kròs 'croûte; béquille' / gros 'grosse'; kre 'entaille' / gre 'grain'; — kòsté 'coûter' / gòsté 'goûter'.

b) k / w :

kis 'kyste' / *wis* 'où'; — *makè* 'lubie' / *mawè* 'Mawet' (n. de fam.); *suké* 'donner des coups de tête' / *suwé* 'sécher'; — *hak* 'Hac (n. de fam.)' / *haw* 'houe'; *è:k* 'aigle' / *è:w* 'eau'.

c) k / ĉ : voir 3.11.e.

d) k / h :

ku:t 'courte' / *hu:t* '(il) écoute'; *kær* 'souhaiter' / *hær* 'secouer'; *kéf* '(il) couve' / *héf* '(il) brosse'; *kó* 'cou' / *hó* 'giron; haut'; *kòs* '(il) coûte' / *hòs* '(il) tremble, balance'; *kò:s* 'cause' / *hò:s* 'hâte'; — *pèkè* 'genièvre' / *pèhè* '(ils) pêchent'; — *rók* 'rauque' / *ròh* 'ronce'; *kòk* 'coq' / *kòh* 'branche'; *tak* 'plaque de cuisinière' / *tah* 'poche'; *mak* '(il) frappe' / *mah* '(il) mélange'.

3.14. Le phonème g.

a) g / k : voir 3.13.a.

b) g / w :

gaf 'gaffe' / *waf* 'gaufre'; *gít* 'guide' / *wít* 'torchon'; *gò:t* '(il) gâte' / *wò:t* '(il) garde'; *galó* 'galon' / *waló* 'wal-lon'; — *bagèt* 'baguette' / *bawèt* 'lucarne'; *agè* 'aguets' / *awè* 'oui'.

c) g / ĝ : voir 3.12.e.

d) g / h :

gas 'festin' / *has* 'as'; *gòs* 'goût' / *hòs* '(il) balance'.

3.15. Le phonème m.

a) m / b : voir 3.2.b.

b) m / n :

mu: '(il) trait' / *nu:* 'nouveau'; *mèt* 'mettre' / *nèt* 'propre'; *mòs* 'moule' / *nòs* 'notre'; *mah* '(il) mélange' / *nah* 'cachette'; *maw* 'moue' / *naw* 'paresseux'; — *mam* 'maman' / *man* 'brouillard'.

3.16. Le phonème n.

a) n / d : voir 3.6.d.

b) n / m : voir 3.15.b.

c) n / ñ :

ònè: 'anneau' / *òñè:* 'anneau'; *ten* 'tenu, mince' / *teñ* '(qu'il) tienne'.

d) n / l : voir 3.20.a.

3.17. Le phonème ñ.

a) ñ / n : voir 3.16.c.

b) ñ / y :

ò:ñ 'âne' / *ò:y* '(qu'il) ait'; *hò:ñ* 'coquille d'œuf' / *hò:y* 'haie'.

c) ñ / š : voir 3.9.d.

3.18. Le phonème y.

a) y / ñ : voir 3.17.b.

b) y / w :

fyès 'fête' / *fwès* 'force'; *pyèt* 'perdre; perte' / *pwèt* 'porte'; *fyer* 'fer' / *fwer* 'fort'; *lòyé* 'lien' / *lòwé* 'louer'; *mayè* 'maillet' / *mawè* 'Mawet (n. de fam.)'; — *fay* 'feuille' / *faw* 'hêtre'.

Sur le problème de savoir s'il ne s'agit pas d'une variante de *i*, voir 4.4.

3.19. Le phonème *w*.

a) *w* / *k* : voir 3.13.b.

b) *w* / *g* : voir 3.14.b.

c) *w* / *y* : voir 3.17.b.

Sur le problème de savoir s'il ne s'agit pas d'une variante de *u*, voir 4.4.

3.20. Le phonème *l*.

a) *l* / *n* :

lò:s 'boîte' / *nò:s* 'morve'; *li:f* 'lièvre'; (il) *lève*; *livre* / *ni:f* '(il) neige'; *luk* '(il) regarde' / *nuk* 'personne'; *lòyi:* 'lier' / *nòyi:* 'nier'; *lèyi:* 'laisser' / *nèyi:* 'noyer'; — *pèn* 'plume' / *pès* 'pièce'.

b) *l* / *d* :

lam 'lame' / *dam* 'dame'; *lèt* 'lettre' / *dèt* 'dette'; *lòs* 'louche' / *dòs* 'douze'; *lé* 'loup'; *leur* / *dé* 'deux'.

3.21. Le phonème *r*.

a) *r* / *h* :

hès 'échasse' / *rès* 'reste'; *has* 'as' / *ras* 'race'; — *ahlèt* 'étagère' / *arlèt* 'Arlette'; — *bò:h* 'baiser' / *bò:r* 'barre'; *bi:h* 'bise' / *bi:r* 'bière'.

b) *r* / *g* :

ròt '(il) marche' / *gòt* '(il) goutte'; *rit* '(il) glisse' / *gît* '(il) guide'; *ra:r* 'rare' / *ga:r* 'gare'.

3.22. Le phonème *h*.

a) *h* / *r* : voir 3.21.a.

b) *h* / *g* : voir 3.14.d.

c) *h* / *k* : voir 3.13.d.

d) *h* / zéro :

hès 'échasse' / *ès* 'être'; *hò:ñ* 'coquille' / *ò:n* 'âne'; *ròh* 'ronce' / *ró* 'rond'. A l'intervocalique, *h* n'alterne jamais avec zéro, mais toujours avec une autre consonne (*y* compris *y* et *w*) : *mahè* '(ils) mélangent' / *mawè* 'Mawet (n. de fam.)' / *makè* 'lubie'; *bò:hi:* 'embrasser' / *bò:yi:* 'bailler'...

4. Quelques explications sont maintenant nécessaires pour éclairer la procédure utilisée pour l'identification des phonèmes, à propos de deux types particuliers : les sons complexes *š*, *ž*, *č*, *ǰ*, *ñ*, d'une part ; les semi-consonnes *y* et *w*, d'autre part.

4.1. La question se pose, à propos de sons complexes, de savoir s'il n'est pas possible d'en rendre compte par une succession de phonèmes simples.

Prenons le cas de *š*, dans lequel il peut être tentant, au premier abord, de voir la réalisation de *s* + *y* (v. Warn., *o.cit.*, 114-5). Relativement nombreux, les mots wallons comportant un *š* sont d'origines diverses : la plupart sont des emprunts, parfois relativement anciens, au germ. (*šlam* 'boue de charbon'; *alé è šlòp* 'aller au lit'; *šermul* 'sorte de pâtisserie') ou au fr. (*šak*, *ša:l*, *šabrak*, *šif*, *šikó*, *šukòla*, *šufłér*, *bušé*, *kaš*, *lòš*, *duš*, *sakòš*, *afiš*, *niš*, *žòš*...); dans quelques-uns, *š* provient d'une évolution phonétique indigène de *s* + *y* devant voy. (*šerfu* 'cerfeuil'; *šervi* 'servir'; *aši:r* 'asseoir'). Mais cette évolution est loin d'être géné-

ralisée dans le parler que je décris, et le groupe *sy* reste très vivant. Si *syèrfu*, *syèrvi*, *asyi:r* ne s'entendent pas, par contre, des prononciations en *š* n'existent pas pour *asyèt* 'assiette' ou pour les finales [-ation], [-assion], qui sont en patois *-asyó* (*stasyó*, *pasyó*, *evitasyó*...). Je ne connais pourtant aucun couple paronymique *š* / *sy* (1). Pour assurer l'identité phonologique de *š*, le meilleur rapprochement que je puisse faire est *šèf* '(il) sert' / *asyèt* 'assiette'. Mais je crois que l'argument décisif est d'ordre combinatoire : la succession cons. + yod + *l* que donnerait la décomposition du *š* de *šlam* et de *šlop* serait anormale, alors que la succession cons. + *l* est tout à fait courante (*blam* '[il] flambe', *flam* 'flamme', *klam* 'crampon'...) dans notre patois. On pourrait aussi alléguer la production simultanée et non successive des éléments de ce son complexe, mais il vaut mieux, dans ce cas comme dans les suivants, éviter de recourir à ce critère d'ordre phonétique, peut-être discutable, mais surtout non phonologique : rien n'interdirait de poser que ce qui est noté *sy* se réalise toujours en une seule émission de voix.

Les mots contenant *ž* sont beaucoup plus rares que ceux contenant *š* (*žèp* 'herbe', *grüžó* 'cartilage'; *žül* 'Jules', *žan* 'Jeanne', *ža:* 'Jean', *žòš* 'Georges', *žòli* 'Joli (n. de fam.)', *ža:darm* 'gendarme', *žènèral* 'général', *žézü* 'Jésus', *ža:vyé* 'janvier', *žwif* 'juif', *žwe* 'joint'...). On peut utiliser, en partant des deux derniers ex., le même argument que pour *š*, et alléguer aussi le rapport de corrélation sonore-sourde qui unit *ž* à *š*.

4.2. Le cas de *č* et *č̣* est un peu différent. Il faut envi-

(1) L. Warn. 115 fournit pour Oreye le couple *syā:s* 'science' / *šā:s* 'chance', couple qui n'est qu'un pis-aller (car les deux mots sont des emprunts au fr.), mais qui n'est même pas possible à Mélen, où « chance » se dit toujours *tchance* [ča:s].

sager la possibilité de les décomposer, ainsi que le note L. Warnant 112, en *tš* et *dž*, ou même, bien que la notation soit moins proche de la réalisation objective, en *ty* et *dy*. Si l'on s'en tient à la commutation, il n'est pas possible d'établir l'identité phonologique de *č* et de *č̣* : il n'existe pas de couples du type *čif* 'joue' / **tšif*. L'argument jugé décisif par L. Warnant est d'ordre syllabique : c'est le fait que dans la coupe du mot, *č* n'est jamais réparti sur deux syllabes comme le serait normalement *tš*. Pour ne pas multiplier les critères, je recourrai cette fois encore à l'argument combinatoire : les groupes finaux cons. + cons. sont très rares en wal., ils apparaissent dans des mots d'emprunt (*arm*, *žòš*, *èšarp*, *divòrs*...) et, ce qui nous importe, toujours après une voyelle brève (v. Warn. 215). Ce n'est pas le cas de *č*, qui se rencontre à la finale aussi bien après une longue (*pò:č* 'page', *sóč* 'songe', *li:č* 'Liège', *kòlèč* 'collège'...) qu'après une brève, exactement comme les autres phonèmes consonantiques.

4.3. On peut utiliser le même argument pour *ñ* : voyez *ò:ñ* 'âne', *hò:ñ* 'coquille', *péñ* 'peigne'...

Ajoutons qu'il ne serait pas possible d'envisager la décomposition de *ñ* et de *š* en *ny* et *sy* si l'on considérait *y* comme une variante de *i* : une notation *bani* (= *banni*) pour *bañ* 'bain' serait évidemment insupportable.

4.4. Mais, l'identité de ces phonèmes complexes établie, la question reste posée pour *y* et pour *w*. Ici encore, si l'on se tenait strictement à la technique de la commutation, force serait de considérer *y* en tout cas comme une variante de *i*, dont il serait la réalisation à l'intervocallique, en premier lieu, mais aussi devant et derrière voyelle : des notations comme *paii:* 'payer', *biès* 'bête', *bè:i* 'quille' n'ont rien d'équivoque. Une opposition comme *payi* 'pays' /

pay 'poule', qu'il est possible de transcrire *paii* / *pai*, n'est pas pertinente comme les oppositions des mots fr. *abbaye* / *abeille* ou *pays* / *paye*, que l'on est obligé de transcrire *abèi* / *abèy* et *pèi* / *pèy*.

Le cas de *w* est différent. Si les séquences voy. + voy. sont exceptionnelles dans notre patois, il en existe cependant au moins deux (*au* 'août' et *sau* 'sureau'). Des transcriptions comme *nau* 'paresseux' ou *kau* 'queue' avec *u* pour noter un *w* final seraient donc ambiguës.

Cependant, l'argument principal qui pousse à considérer *y* aussi bien que *w* comme des phonèmes consonantiques est, une nouvelle fois, fondé sur les combinaisons : *y* et *w* occupent dans le mot les mêmes positions que les autres consonnes avec lesquelles ils peuvent permuter (*wès* comme *pès*, *fès*, *rès*, *mès* ; *pwèt* comme *prèt* ; *rawèt* comme *rakèt* ; *yan* comme *žan*, *pan*, *man* ; *bò:yi* : comme *bò:hi* ; *pay* comme *pat*, *pas*, *pap*...). Il convient cependant d'observer qu'ici encore *y* se distingue de *w* par sa rareté à l'initiale (je ne connais que *yan* 'gaillard', mot d'emprunt) : si son statut consonantique me paraît assuré, — moins que celui de *w*, — il faut admettre que sa place parmi les autres consonnes est un peu particulière.

5. Le tableau du système consonantique peut être présenté comme suit :

p	f	t	s	š	č	k		
b	v	d	z	ž	ğ	g	[r]	[h]
m	n			ñ				
				y		w		

Horizontalement, on distingue 5 séries de traits pertinents, qui s'excluent mutuellement (ce qui est sonore n'est pas sourd ni nasal...) : sourdes, sonores, nasales, semi-consonnes, latérale. Les deux premières, qui sont rapprochées, forment une corrélation de sonorité, neutralisée à la finale. Les crochets entourant *l*, *r* et *h* annullent la pertinence de la catégorie vers laquelle ils sont orientés : la sonorité n'est donc pas pertinente pour *r* et *h*, ni pour *l* son appartenance aux dentales. Ces 3 phonèmes se caractérisent chacun par un seul trait pertinent, et ce n'est que pour des raisons de commodité qu'ils n'ont pas été mis en dehors du tableau.

Verticalement, les phonèmes sont répartis en 8 ordres, le 5^e étant lui-même subdivisé en deux : labiales, labio-dentales, dentales, alvéolaires, palatales 1 ou constrictives, palatales 2 ou affriquées, vélares, postvélaire et laryngale. On s'est efforcé dans ces 8 catégories de rendre le tableau homogène, en décrivant les traits pertinents par des termes de phonétique articulatoire se rapportant à des phénomènes de même type (se référant tous au point d'articulation). C'est la raison pour laquelle on a préféré « alvéolaires » et « palatales » aux appellations pourtant traditionnelles de « sifflantes » et « chuintantes », qui décrivent, mais en termes de phonétique auditive, des phénomènes articulatoires précis, certes, mais complexes (point d'articulation, mouvement des lèvres) ; c'est la raison pour laquelle aussi on a préféré « vélares » à « dorsales », étant entendu que, vu la latitude des réalisations effectives de ces consonnes (elles peuvent être médiopalatales et postvélares), cette appellation ne désigne qu'une possibilité et qu'elle n'a qu'une valeur distinctive par rapport aux précédentes, prépalatales, et aux suivantes, postvélares. On observera surtout la distinction qu'on a été obligé d'introduire dans la 5^e catégorie, celle des palatales : ces phonèmes qu'il

faut obligatoirement classer dans les deux premières séries horizontales (corrélation de sonorité), ne se distinguent pas par le point mais par le mode d'articulation, les premières étant constrictives, les secondes, affriquées. Cette distinction, que l'on aurait aimé pouvoir classer horizontalement, n'est pas sans détoner dans un système qui n'utilise pas, par ailleurs, l'opposition fricative-occlusive. C'est sans doute l'apparition, relativement récente, comme on l'a dit, du *š* et du *ž*, à côté du *č* et du *ǰ* traditionnels, qui est venue perturber et déséquilibrer un système autrefois plus cohérent.

Le tableau permet de dégager facilement les traits pertinents de chaque phonème : *p* est une labiale, sourde, non nasale ; *ñ* est une palatale 1, nasale ; *h*, une laryngale ; *l*, une latérale...

W. Bal ne propose pas de tableau du système consonantique ; celui de L. Van Kerchove n'est pas phonologique, mais phonétique ; celui de L. Warnant diffère de celui qu'on vient de proposer, et qui classe les mêmes phonèmes, sur le point critique essentiellement, c.-à-d. la caractérisation des phonèmes de notre 5e ordre : *š* et *ž* y sont définis comme chuintantes, *č* et *ǰ* comme palatales. Comme ces appellations ne permettent pas de distinguer les unes des autres ces 4 chuintantes palatales, on a jugé indispensable d'introduire une distinction dont on aurait préféré se passer pour la beauté du tableau, mais dont la réalité des faits impose de tenir compte (1).

(1) La réalisation de ces phonèmes consonantiques est celle du liég., bien connue par de nombreuses études. Il est utile de s'y reporter, notamment pour *h*, dont la réalisation varie sensiblement d'après l'entourage vocalique, et pour *č*, qui se réalise comme un *t* palatalisé (*t'*) devant *t* (*bè'té*, *è'té*, *pol'té*, réalis. de *bècté*, *bégayer*, *ècté* 'acheter', *pòcté* 'sautiller'...).

6. Système vocalique

6.1. La durée. — La durée est un trait pertinent pour plusieurs phonèmes vocaliques du parler de Mélen : pour *i*, *ü*, *u*, *è*, *ò*, *a*.

Le phonème *è* est toujours bref ; les phonèmes *é*, *é*, *ó*, toujours longs. Quant au phonème *ε*, il est toujours long également, sauf dans un cas (*ten*, v. ci-après 77.c.), mais je ne connais aucun exemple d'opposition entre un *ε* long et un *ε* bref (1).

i / *i* :

mi 'moi' / *mi*: 'mieux' ; *fi* 'fil' ; *fi*: 'ils) faisaient' ; *ki* 'qui (rel.)' / *ki*: 'qui (interr.)' ; *payi* 'pays' / *payi*: 'payer' ; *mòri* 'mourir' / *mòri*: '(ils) mouraient' ; *kòri* 'courir' / *kòri*: (2) '(ils) couraient' ; *sis* 'cette' / *si:s* 'veillée' ; *pis* '(il) pince' / *pi:s* 'perche' ; *pilé* 'pilier' , *pi:lé* 'piailler' ; *bilè* 'billet' / *bi:lè* '(ils) crevassent' ; *pikè* 'piquet' / *pi:kè* 'pied (dimin.)'.

ü / *ü* :

kü 'que' / *kü*: 'cuit' ; *büs* 'bus' / *bü:s* 'tuyau'.

u / *u* :

u 'ou' / *u*: 'œuf' ; *su* 'ce' / *su*: 'seuil' ; *nu* 'nu' / *nu*: 'neuf, nouveau' ; *but* du verbe *buté* 'mettre ; pointer en avant' / *bu:t* 'mensonge' ; *mus* '(il) entre, pénètre' / *mu:s* 'Meuse' ; *hulé* 'tordu' / *hu:lé* 'hurler'.

(1) Ce qui est noté *ε* doit donc toujours se lire long (sauf l'exception signalée ci-dessus), de même que *é*, *é* et *ó*.

(2) Ét aussi *dwèrmi* 'dormir' / *dwèrmi*: '(ils) dormaient' ; *kòri* 'courir' / *kòri*: '(ils) couraient' ; *mòri* 'mourir' / *mòri*: '(ils) mouraient'...

è / è :

pè 'pet' / *pè*: 'peau'; *lè* 'les' / *lè*: 'laid'; *fè* '(ils) font' / *fè*: 'fait'; *mè* 'mes' / *mè*: 'maie'; *mòrè* '(ils) meurent' / *mòrè*: 'moreau, noir'; *krahè* '(ils) craquent (des noix)' / *krahè*: 'mâchefer'; *batè* '(ils) battent' / *batè*: 'bateau'; *hawè* '(ils) aboient' / *hawè*: 'hoyau'; *mès* 'messe' / *mè:s* 'maître'.

ò / ò :

sò 'sot' / *sò*: 'saule'; *mò* 'mot' / *mò*: 'mal'; *pò* 'pot' / *pò*: 'pieu'; *spò* 'expression' / *spò*: 'Spa'; *bigò* 'bigot' / *bigò*: 'éclaboussure'; — *òm* 'homme' / *ò:m* 'âme'; *dòt* 'doute' / *dò:t* 'date'; *ğòp* 'Job, patron de l'église' / *ğò:p* 'gerbe'; *pòs* 'poste' / *pò:s* 'pâte'; *hòs* '(il) balance' / *hò:s* 'hâte'; *lòs* 'louche' / *lò:s* 'boîte à chapeaux'; *mòs* 'moule' / *mò:s* 'mars'; *pòč* 'poche' / *pò:č* 'page'; *fòs* 'fosse' / *fò:s* 'fausse'; *kròs* 'croûte' / *krò:s* 'grasse'; — *bòdè* 'panier' / *bò:dè* 'baudet'; *gòté* 'goutter' / *gò:té* 'gâter'; *fòsé* 'fossé' / *fò:sé* 'fausser'; *dòré* 'dorer' / *dò:ré* 'foncer, se ruer'.

a / a :

ač 'âge' / *a:č* 'ange'; *bas* 'basse' / *ba:s* 'berceau'; *ğal* '(il) gèle' / *ğa:l* 'diable'; *blak* 'blague' / *bla:k* 'blanche'; — *fa* '(il) fit' / *fa*: 'faisant'; *maña* '(il) mangea' / *maña*: 'mangeant'; *papi*: 'papier' / *pa:pi*: 'haleter'.

Les oppositions de durée sont plus importantes à Mélen qu'à Charleroi, où elles ne sont pertinentes que pour *i*, *ü*, *u* et *a*. Elles sont plus importantes aussi qu'à Oreye, où *ò* est toujours bref, alors que chez nous les oppositions *ò/ò*: sont fréquentes, et où l'oppos. *a/a*: est d'un rendement très faible (L. Warnant ne relève qu'un exemple : *bač* 'bac' / *ba:č* 'interj., pouah'), tandis qu'à Mélen elle *a*, comme l'oppos. *i/i*:, un rôle grammatical et, par conséquent, une importance toute particulière.

Contrairement au liégeois actuel qui ignore presque complètement *á* — je ne connais guère que *diáde* 'diable', et les interjections *átch*, *bátch*, *tátch* —, le mélinois, comme le verviétois, a mené jusqu'au stade *á* diverses évolutions restées à Liège à des stades antérieurs : *dár* 'dur', *sár* 'sûr', *cáre* 'cure' dans *dj'ènn n'a d' cáre*, *costáre* 'couture', *sòdáre* 'soudure', *sam'náre* 'eau de lessive'... en face de liég. -eur, -éure; *fár* 'four', *pár* 'adv. d'intensité' en face de liég. -o-; *gáre* 'gare', *sprátchí* 'écraser'... en face de liég. -á-. Le *á* correspondant à la nasale liég. *an* s'insère donc à Mélen dans un groupe relativement fourni; est-ce l'existence préalable de ce groupe qui a provoqué la dénasalisation de *an*? Il serait téméraire de répondre par l'affirmative : dans cette question, c'est le système des voyelles nasales dans son ensemble qu'il faut envisager, même si les évolutions particulières ont pu se faire à des moments différents. Du moins peut-on admettre, me semble-t-il, que la présence d'un fort contingent de mots en *á* a facilité la dénasalisation de *an*, mais il faut se garder de prendre ce rôle secondaire pour un rôle déterminant : des parlars d'Ardenne liégeoise (celui de La Gleize, p. ex.) ou des environs immédiats de Liège (comme celui de Seraing) ont parfaitement conservé leurs *an* bien qu'ils possèdent plus de *á* encore que le hervien ou le verviétois.

De même qu'à Oreye, les oppositions de durée portent surtout sur les voyelles accentuées (monosyllabes et voy. finales). Cependant, les cas d'oppositions à la protonique sont un peu plus nombreux en hervien : L. Warnant n'en avait relevé que deux (*pilé* et *hulé*, p. 119) pour tout le lexique d'Oreye. Dans la réalité, dans le discours, ces oppositions doivent être ici comme là plus nombreuses. Je n'ai pas fait état de couples comme *ğü di* 'je dis' / *ğü:di* 'jeudi'; *kosti* 'coûte-t-il' / *kòsti*: 'couturière' / *bèni*

'bèni' / *bè: ni* 'beau nid'; *bètó* 'béton' / *bè: tó* 'beau ton'; *pò ré* 'pour rien' / *pò:ré* 'parrain'; *fòré* 'forer' / *fò: ré* '(il ne) faut rien'..., dont la pertinence me paraît cependant incontestable.

7. Le timbre. — Dans les listes qui suivent, on n'oppose quand c'est possible que des phonèmes de même longueur. On n'a donc pas retenu des couples comme *ri* 'riz' / *ré* 'rien'; *ku* 'cul' / *kó* 'cou'; *kramé* 'écrémer' / *kramè* '(ils) écrément'; *bó* 'bon' / *bò* 'panier'... dont le rendement peut être très important (*é/è* dans la conjugaison).

7.1. Le phonème i.

a) i / é :

ki: 'qui (interr.)' / *ké* 'quel'; *pi*: 'pied' / *pé* 'pis'; *vi*: 'vieux' / *vé* 'vin'; *fi*: '(ils) faisaient' / *fé* 'faire'; *ròti*: '(ils) marchaient' / *ròté* 'marcher'...

b) i / ü :

pis '(il) pince' / *püs* 'puits'; *lis* 'liste' / *lüs* 'lustre'; *rüt* '(il) glisse' / *rüt* 'rude'; *brit* 'bride' / *brüt* 'brute'.

i: / ü: :

ki: 'qui (interr.)' / *kü*: 'cuit'; *vi*: 'vieux' / *vü*: 'vide'; *tü:s* 'tiers' / *tü:s* '(il) pense'; *si:r* 'ciel' / *sü:r* 'suivre'.

Pour le problème du *yod*, voir 4.4.

7.2. Le phonème ü.

a) ü / i : voir 7.1.b.

b) ü / u :

sü 'son' / *su* 'ce'; *bü* 'bu (part. de boire)' / *bu* 'bout, biberon'; *küp* 'cube' / *kup* 'coupe'; *brü* 'bruit' / *bru* 'brou'.

ü: / u: :

sü: '(il) suit' / *su*: 'seuil'; *sü:r* 'suivre' / *su:r* 'sœur'; *bü:s* 'tuyau' / *bu:s* 'bourse'; *kü:r* 'cuir; cuire' / *ku:r* 'cour; court'.

c) ü: / é :

kü:r 'cuir; cuire' / *kér* 'souhaiter'.

7.3. Le phonème u.

a) u / ü : voir 7.2.b.

b) u: / ó :

fu: 'hors' / *fó* 'fond'; *bu*: 'bœuf' / *bó* 'bon'; *mu*: '(il) trait' / *mó* 'moins'; *ku:t* 'courte' / *kót* 'contre'; *fu:r* 'foin' / *fór* 'foire'; *pu:t* 'poudre' / *pót* 'pointe, clou'; *su:r* 'sœur' / *sór* 'sorte'.

Pour le problème du *w*, voir 4.4.

7.4. Le phonème é.

a) é / i : voir 7.1.a.

b) é / é :

bé 'bien' / *bé* '(il) boit'; *pé* 'pis' / *pé* 'pois'; *ké* 'quel' / *ké* 'tranquille'; *dé* 'dé' / *dé* 'doigt'; *lé* 'lit' / *lé* 'loup'; *ré* 'rien' / *ré* 'raide'; *sé* 'sel' / *sé* 'soif'; *vé* '(il) vient' / *vé* '(il) voit'; *avé* '(vous) avez' / *avé* '(il) avait'; *ésté* '(vous) êtes' / *ésté* '(il) était'; *tél* 'telle' / *tél* 'toile'; *héf* 'coulisse (de tiroir)' / *héf* '(il) brosse'; *pér* 'père' / *pér* 'poire'; *kòlér* 'colère' / *kòlér* 'couleur'; *kòré* '(vous) courez' / *kòré* 'coureur'; *ğòwé* 'jouer' / *ğòwé* 'joueur'...

c) é / è :

lé 'lit' / *lè*: 'laid'; *fé* 'faire' / *fè*: 'fait'; *héf* 'coulisse

(de tiroir) / *hè:f* 'Herve' ; *bé* 'bien' / *bè:* 'beau' ; *vé* 'vin' / *vè:* 'veau' ; *pé* 'pis' / *pè:* 'peau'.

7.5. Le phonème *é*.

a) *é* / *é* : voir 7.4.b.

b) *é* / *ü* : voir 7.2.c.

c) *é* / *ó* :

bé '(il) boit' / *bó* 'bon' ; *ké* 'tranquille' / *kó* 'cou' ; *fé* 'feu' / *fó* 'fond' ; *há* '(il) secoue' / *hó* 'haut ; giron' ; *lé* 'loup ; leur' / *ló* 'long ; loin' ; *pé* 'pois' / *pó* 'peu ; point' ; *rá* 'raide' / *ró* 'rond' ; *sé* 'soif' / *só* 'saoul' ; *blé* 'bleu' / *bló* 'blond' ; *plé* 'pli' / *pló* 'plomb' ; *tré* 'trois' / *tró* 'trou' ; *stré* 'étroit' / *stró* 'étron' ; *kólé* 'passoire' / *kóló* 'pigeon' ; *kórá* 'coureur' / *kóró* 'bout, extrémité' ; *cé* 'heure' / *ór* 'or' ; *né* 'noir' / *nó* 'nord' ; *péf* 'poivre' / *póf* 'pauvre' ; *rép* 'renvoi' / *róp* 'robe'.

d) *é* / *è* :

pér 'poire' / *pèr* 'pur' ; *bér* 'boire' / *bèr* 'bure, mine' ; *kér* 'souhaiter' / *kèr* (*fé* *dè* *lè:tè* ~), 'faire de sales coups'. — Dans ce cas, la différence de timbre s'accompagne d'une différence de longueur, *é* étant long et *è* bref (même si certaines de ses réalisations sont assez longues).

7.6. Le phonème *ó*.

a) *ó* / *u* : voir 7.3.b.

b) *ó* / *é* : voir 7.5.c.

c) *ó* / *ò* :

fó 'fond' / *fò:* 'faux' ; *pó* 'peu ; point' / *pò:* 'pieu' ; *só* 'saoul' / *sò:* 'saulé' ; *bóp* 'bombe' / *bò:p* 'barbe' ; *dóré* '(vous) donnerez' / *dò:ré* '(vous) foncez, vous ruez'.

7.7. Le phonème *è*.

a) *è* / *é* : voir 7.4.c.

b) *è* / *è* :

mèn 'mine (physion.)' / *mèn* 'mien' ; *tèn* 'tine' / *tèn* 'tien' ; *sèn* 'signe' / *sèn* 'sien'.

c) *è* / *ε* :

tèn 'tine' / *ten* 'mince ; faible (café)'.

è / *ε* :

mè: 'maie' / *mε* 'main' ; *vè:* 'veau' / *ve* 'vent' ; *fè:* 'fait' / *fe* 'faim' ; *čè:n* 'chêne' / *čen* 'chaîne' ; *tè:r* 'taire' / *ter* 'terre ; tendre' ; *vè:r* 'verre' / *ver* 'vert' ; *fè:y* 'fois' / *fey* 'fille' ; *lè:y* '(qu'il) laisse' / *ley* 'elle (forme forte)' ; *rè:y* '(il) rit' / *rey* 'tringle'.

7.8. Le phonème *è*.

a) *è* / *è* : voir 7.7.b.

b) *è* / *é* : voir 7.5.d.

c) *è* / *ò* :

tèn 'tien' / *tòn* '(il) tonne' ; *sèn* 'sien' / *sòn* '(il) sonne'.

7.9. Le phonème *ò*.

a) *ò* / *ó* : voir 7.6.c.

b) *ò* / *è* : voir 7.8.c.

7.10. Le phonème *ε*.

a) *ε* / *è* : voir 7.7.c.

b) ε / a : :
re 'rein' / *ra:* 'rang'; *ve* 'vent' / *va:* 'van'; *ser* 'ser-
 rure' / *sa:r* 'sûr'; *ger* 'guerre' / *ga:r* 'gare'.

ε (bref) / è :

ten 'mince' / *tan* '(il) tanne'.

7.11. Le phonème a.

a: / ε : voir 7.10.b. — A la brève, on ne rencontre qu'une opposition a/ ε ; par contre, les oppositions a/è sont extrêmement nombreuses.

Le système vocalique se présente donc comme suit :

degré d'aperture non arrondies arrondies postérieures

1	i	ü	u
2	é	é	ó
3	è	è	ò
4	ε		
5	a		

Les phonèmes en grasse sont brefs et longs; ceux du 2e degré, toujours longs; é, toujours bref.

8. Les deux particularités les plus frappantes de ce système vocalique, par rapport au français et aux patois wallons décrits jusqu'ici, sont, d'une part, l'absence complète de nasales, et, d'autre part, l'existence d'un 5e degré d'aperture pour les voyelles non arrondies.

8.1. Le système d'Oreye compte 3 nasales (ē, ã et ã̃, cette dernière d'un rendement très réduit), celui de Sontin, 4 (ē, ã̃, ò, ã̃); celui de Charleroi, 5 (é, ē, ã̃, ò, ã̃). Le système hervien présente sous cet aspect une originalité très marquée, qui mérite quelques commentaires.

Si le caractère oral est incontestable, même d'un point de vue phonétique, pour les voyelles fermées é, ó et é (qui correspondent aux voy. nasales ã̃, ò et ē < -inu, -ene... du liégeois), il n'est pas aussi évident, de ce même point de vue, pour les sons représentant les phonèmes /a:/ et / ε /, correspondants partiels des nasales liégeoises ã̃ et ē (< -entu, -ena, -ana...).

Le phonème /a:/ se réalise selon les témoins ou selon les moments sous diverses formes : ã̃, aⁿ ou bien ā (ex. 'tablier' : *vãtré*, *vaⁿtré*, *vãtré*). L'enquêteur est souvent tenté, faute d'un critère, stable, de noter aⁿ — c'est souvent le cas dans l'A.L.W. — ce son flottant qu'il sait correspondre à un ã̃ liégeois, mais qui lui paraît imparfait. La phonologie me paraît, en l'occurrence, fournir ce critère qui fait défaut à la phonétique.

Phonologiquement, en effet, la mi-nasale est exclue d'office, en un premier temps, car il n'existe dans notre parler aucune série de mots présentant les trois degrés — nasal, mi-nasal, oral — et se différenciant uniquement par là : phonologiquement la mi-nasale est donc une nasale ou une orale.

En un second temps, il faut déterminer si cette nasalité est pertinente. J'ai estimé, comme on l'a vu, qu'elle ne l'était pas. La raison principale est qu'elle est sporadique (présente ou absente selon les moments chez un même témoin) alors que la durée est permanente : la longueur, constante et obligatoire, est bien le trait pertinent, la nasalité étant éventuelle, donc indifférente, est non-pertinente (1). Deux autres arguments très différents l'un de l'autre peuvent être invoqués à titre secondaire : la

(1) Cette nasalité peut affecter toutes sortes de á, même ceux qui ne correspondent pas à une nasale liégeoise : on entend fréquemment, p. ex., *sprãčĩ* ou *spraⁿčĩ*, à côté de *sprãčĩ*, correspondant verv. du liég. *sprãtchĩ* 'écraser'.

ligne générale du système vocalique, d'un côté, marqué par l'élimination manifeste des nasales ; la réalité physiologique, d'autre part, établie par l'étude expérimentale à l'aide d'un kymographe, qui démontre l'absence de nasales là où on en attendrait et où on est parfois tenté d'en entendre.

8.2. On peut faire les mêmes remarques pour ε , très proche, parfois, pour l'oreille, de $\tilde{\varepsilon}$. Il n'existe pas d'opposition $\varepsilon/\tilde{\varepsilon}$: « tendre », lg. *tinre*, et « terre », lg. *tére*, se prononcent tous deux de la même façon : *ter*. Cependant, une réalisation $\tilde{\varepsilon}$ (*tēr, mē, fē...*) est possible, même si elle est moins courante ; elle n'ajoute ni n'enlève rien à la compréhension. La confusion des deux sons apparaît clairement dans l'indécision des graphies adoptées par les écrivains de la région verwiétoise de la fin du 19^e et du début du 20^e s. : « *batumai* » bâtiment, « *surmai* » sûrement, « *k'maiça* » commença... voisinent avec « *tinre* » terre, « *winre* » air, « *quinre* » guerre... Mais ceci mériterait un examen spécial.

8.3. Le fonctionnement d'un système vocalique aussi réduit par rapport au liégeois ne pose pas de problème dans la pratique. L'absence de $\tilde{\varepsilon}$ ne tire pas à conséquence, car ce phonème est en liégeois d'un rendement quasi nul (aucune opposition $\tilde{\varepsilon}/\varepsilon$ ni $\tilde{\varepsilon}/\hat{\varepsilon}$). Pour le $\tilde{\varepsilon}$ lg., la nasalité et la durée sont redondantes ; notre patois peut donc éliminer une de ces deux marques sans qu'il en résulte la moindre confusion. Pour une partie des mots que le lg. distingue par une opposition orale / nasale ($\hat{\varepsilon}/\tilde{\varepsilon}$), notre parler a substitué, par la création d'un degré supplémentaire d'aperture dans les antérieures non-arrondies (ε), une autre opposition, entre orales, très efficace. Les quelques confusions que l'absence de nasales a provoquées con-

cernent $\hat{\varepsilon}$ et \hat{o} , voyelles qui, avec $\hat{\varepsilon}$, sont totalement orales dans toutes leurs réalisations et qui paraissent représenter un stade de dénasalisation légèrement antérieur aux deux autres : *té* 'thé' et '(il) tient' ; *lé* 'lit' et 'lin' ; *né* 'nez' et '(ne...) pas' ; *fé* 'faire' et 'fin' ; — *pó* 'peu' et 'pont ; point' ; *só* 'saoul' et 'son ; (ils) sont'... Mais de telles homonymies, d'ailleurs peu nombreuses, ne diffèrent pas de celles qui existent dans tous les langages (p. ex. lg. *vē* '(il) vient', 'vin' et 'vingt', *tē* '(il) tient' et 'temps'...) et sont très bien supportées.

sur le toponyme « La Wallon-
ne », qui existait jadis à Armentières (départ. Nord, arr. Lille),
nous avons pu signaler qu'un lieu-dit « La Flamengrie »
se rencontrait dans les mêmes parages (1). Le premier de
ces noms de lieu n'a pas survécu au début du XVIII^e siècle,
tandis que le second est toujours vivant (2). Karl De Flou
a cru trouver sa mention dès le XIII^e siècle dans les trois
chartes suivantes (3) :

a) 1204 : Acte de l'évêque de Tournai Gossuin, confir-
mant la donation, au chapitre de Saint-Sauveur d'Har-
dibets, de la dime de Woveldra (4). Parmi les témoins on
trouve : Gossuinus de Flamengria, subdiaconus.

b) 1220 : Acte de l'archidiacre de Tournai et de l'hôte-
lier du chapitre, concernant une donation faite à la maison

(1) Maurice A. Aronowicz, *Un toponyme néerlandais « La Wallon-
ne »*, dans : *Mélanges de Philologie et d'Historiographie offerts à la
mémoire d'Émile Legros*, Liège, 1978, p. 81-82.

(2) Perno de la Grande Flamengrie, sur le territoire de Hout-
villers, commune créée en 1964.

(3) Karl De Flou, *Waarheden der Toponymie van West-Vlaanderen*,
Vlaamsch Aardrijkskundig Genootschap, 1924, vol. 195.

(4) Copie dans un cartulaire de XVIII^e s. (conservé au
Musée de l'État à Bruxelles, Archives, n° 2478, f° 172 v°).
C'est celle signalée par De Flou, entre autres, dans le
même dépôt, dans deux autres cartulaires de la même époque :
celui d'Harbets, n° 1242, f° 187 et celui de l'évêque de Tournai,
n° 1243, f° 187. — Harbets de Woveldra : voir Flou, *op. cit.*,
p. 192.